

Image not found or type unknown



Fidelite et club echangiste et gay

Par **LILIANE62**, le **20/10/2011** à **11:27**

Bonjour,rnrnAu bout de 15 ans de mariage, je viens de me rendre compte que mon mari fréquentait les clubs échangistes et gay, il a comme une double vie à mon insu. Il nit tout en bloque mais j'ai une preuve de tout cela(relevé bancaire). Je pense que cela peut constituer un motif de divorce pour faute???rnrnJ'aimerais connaître la position des juges à ce sujet..Nous avons 2 enfants...

Par **mimi493**, le **20/10/2011** à **13:19**

Commencez par aller voir un avocat en lui présentant ce que vous pensez être des preuves et si vous avez le droit de détenir ces preuves (qu'elles n'aient pas été obtenues de manière frauduleuse ou déloyale, dans ce cas, vous ne pouvez vous en servir)